



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) adopte son nouveau programme de travail

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) a défini un programme de travail axé sur des thématiques en lien avec l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Validé par le Conseil d'Etat, il vise notamment à approfondir de manière ciblée des sujets récurrents dans l'opinion publique, avec le soutien d'experts du domaine.

Présidée depuis 2013 par M. Frédéric Haenni, président de GastroVaud, la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) regroupe des représentants des communautés migrantes et des commissions suisses-étrangers du canton de Vaud. En tant qu'organe consultatif, nommé par le Conseil d'Etat, elle étudie les moyens d'améliorer l'intégration des étrangers et de lutter contre les discriminations. La CCCI a notamment pour mission la prise de position sur des projets de modifications législatives ou réglementaires en lien avec la politique d'intégration dans le canton.

Afin de définir un cadre d'action pour les quatre prochaines années, un nouveau programme de travail a été élaboré par les membres de la CCCI, avec le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Approuvé début 2014 par le Conseil d'Etat, ce nouveau programme opte pour une méthodologie caractérisée par l'adoption d'une thématique annuelle, encadrée par différents groupes d'experts. Les axes de travail privilégiés sont notamment l'intégration professionnelle des personnes migrantes, l'accueil des étrangers et l'image des migrants dans les médias.

Cette année, la CCCI a choisi d'orienter son travail sur la thématique des associations en tant que partenaires de proximité des politiques d'intégration. La CCCI souhaite ainsi se rapprocher des préoccupations du terrain, afin de questionner les besoins et les ressources des associations impliquées dans le processus d'intégration. La 12e édition des Assises vaudoises de l'immigration qui aura lieu le 4 octobre à Prilly sera l'occasion de débattre du sujet en présence de nombreux spécialistes du domaine de

la migration.

Le nouveau programme de travail la CCCI est disponible sur le site cantonal à l'adresse : www.vd.ch/ccci

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 mai 2014

CCCI, Frédéric Haenni, président de la Chambre cantonale consultative des immigrés, frederic.haenni@gastrovaud.ch, 079 337 53 00; DECS, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée à l'intégration des étrangers, 079 941 06 87, amina.benkais-benbrahim@vd.ch